CROIX-ROUGE BENINOISE
SECRETARIAT GENERAL

Association reconnue d'utilité publique (J.O. du 1er Juin 1963) 01 BP 0– 1 Tél. : (229) 95 74 78 82 / Rue 29, Djassin / Porto-Novo / Bénin E-Mail : secretariat.crb@croixrougebenin.org

AVIS DE PUBLICATION

N° 038/11/2026/CRB/BN/P/SG/CAS/AA/DSC/CP/RLOG

Objet : Réalisation des travaux de construction au sein des comités locaux de la CROIX-ROUGE BENINOISE :

- **Construction de la clôture du Comité Local de Natitingou**
- **Construction d'un entrepôt au sein du Comité Local de Parakou**

Référence du DAO : N° /11/2026/CRB/BN/P/SG/CAS/AA/DSC/CP/RLOG

Identification de procédure : Avis d'appel d'offres Ouvert National

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2026, la **Croix-Rouge Béninoise (CRB)** a obtenu un financement de son partenaire de la **Croix-Rouge de Luxembourg** pour la mise en œuvre de divers projets dans le but de porter assistance aux communautés vulnérables des départements de l'Atacora, du Borgou et de l'Alibori. Plusieurs activités sont considérées, notamment les travaux de construction au sein des comités locaux Croix-Rouge des communes de Natitingou, Parakou et Kandi.

À cet effet, la Croix-Rouge Béninoise sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Lots	Départements	Communes	Sites	Travaux
Lot 1	Atacora	Natitingou	Comité local	Construction d'une (01) clôture
Lot 2	Borgou	Parakou	Comité local	Construction d'un (01) entrepôt

La CRB limite le nombre de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire à un (01) seul lot.

1. Les exigences en matière de qualification sont :

a. **Dossier administratif (ELIMINATOIRE)**

- La lettre de soumission adressée à Monsieur le Secrétaire Général de la Croix-Rouge Béninoise ;
- Le registre de commerce de l'entreprise soumissionnaire ;
- L'identifiant Fiscal Unique (IFU) de l'entreprise du soumissionnaire ;
- Une déclaration d'engagement à respecter les bonnes pratiques de la Croix-Rouge Béninoise dont le formulaire est en pièce-jointe ;
- Le Relevé d'Identité Bancaire de l'entreprise (RIB) ;
- Le récépissé d'achat du DAO ;

- L'Attestation de visite de site ;
- Une lettre adressée à la CRB signé par le Gérant de l'entreprise /Promoteur désignant la personne habilitée à engager l'entreprise.
- Une lettre d'engagement de la capacité financière à exécuté le marché à hauteur de 30% avant des demandes de paiement ;

b. Offre technique

L'offre technique sera constituée des documents suivants :

❖ **Anciennes entreprises (Au moins trois ans d'existence)**

- Être une entreprise ou un groupement solidaire d'entreprises dont le chef de file au moins devra être spécialisé dans le domaine des Bâtiments Travaux Publics (BTP), prouvé par le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou les statuts le cas échéant ;

- Avoir exécuté en tant qu'entreprise ou membre d'un groupement d'entreprise **au moins trois (03) marchés** de construction de clôture et/ou bâtiments pour chaque lot au cours des six dernières années (2021, 2022, 2023, 2024, 2025 et 2026) d'un montant minimal de **:**

  - Lot 1 : six millions (6 000 000) FCFA HT **au moins pour chaque marché ;**
  - Lot 2 : dix millions (10 000 000) FCFA HT **au moins pour chaque marché ;**

  Ces expériences doivent être justifiées par les attestations de bonne fin d'exécution ou procès-verbaux de réception définitive dûment délivrées par les maitres d'ouvrage (publics ou privés), accompagnés de copies simples des contrats (page de garde et les pages de signature pour chaque contrat) ;

- Disposer distinctement pour chaque lot, d'un personnel d'encadrement qualifié composé d'un conducteur des travaux, d'un chef chantier, d'un magasinier ayant au moins cinq (05) ans d'expériences et des ouvriers spécialisés (Maçon, coffreur, ferrailleur, peintre etc) expérimenté à la date de soumission.
- Fournir la liste du personnel mis à disposition,
- Fournir pour le conducteur des travaux, le chef chantier, et le magasinier, les CV signés par les titulaires ;
- Préciser pour chaque lot, le matériel adéquat pour l'exécution des travaux.

❖ **Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois (3) années d'existence**

➢ **Exigences techniques et expériences :**

- Être une entreprise ou un groupement d'entreprises dont le chef de file au moins devra être spécialisé dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics (BTP), prouvé par le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou les statuts le cas échéant ;
- Fournir une Attestation d'Assurance Risque Professionnel et le bilan d'ouverture ;

Association reconnue d'utilité publique (J.O. du 1er Juin 1963) 01 BP 0– 1 Tél. : (229) 95 74 78 82 / Rue 29, Djassin / Porto-Novo / Bénin E-Mail : secretariat.crb@croixrougebenin.org

- Fournir les preuves d'expérience du Promoteur ou du Technicien Principal : **trois (03) ans d'expérience comme personnel ayant conduit des travaux similaires sera considéré comme une attestation de bonne fin d'exécution ;**
- Fournir deux attestations de bonne fin d'exécution délivrée par une autre entreprise, **ceci vaut 1 attestation de bonne fin d'exécution pour l'entreprise** ;
- Disposer distinctement pour chaque lot, d'un personnel d'encadrement qualifié composé d'un conducteur des travaux, d'un chef chantier, d'un magasinier ayant au moins cinq (05) ans d'expériences et des ouvriers spécialisés (Maçon, coffreur, ferrailleur, peintre etc.) expérimenté à la date de soumission ;
- Fournir la liste du personnel mis à disposition,

- Fournir pour le conducteur des travaux, le chef chantier et le magasinier, les CV signés par les titulaires ;
- Préciser pour chaque lot, le matériel adéquat pour l'exécution des travaux.

c. **Offre financière (OBLIGATOIRE)**

- Une lettre de proposition financière détaillée en prix **HT** et **TTC** dûment signée et datée ;
- Devis quantitatif et estimatif (DQE) ;
- Le bordereau des coûts unitaires (BPU) ;
- Le sous-détails des prix unitaire (SDPU) ;
- Une attestation de non-faillite ;
- Une lettre d'engagement à fournir l'attestation fiscale du dernier trimestre avant l'adjudication.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

2. Le délai d'exécution est de :

- **Lot 1 : 03 mois**
- **Lot 2 : 04 mois**

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Service Logistique de la Croix-Rouge Béninoise, Email : *passationdesmarches.crb@croixrougebenin.org* **tous les jours ouvrables à compter du Jeudi 19 Novembre 2026** de 08h00 à 12h30 et 14h00 à 17 heures 30, heure locale. Le dossier d'appel d'offres complet (version électronique) peut être obtenu après paiement, en espèces et contre reçu, d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA, au Secrétariat de la Croix-Rouge Béninoise.

4. **Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre originale sur clé USB et sous le format PDF**, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat Général de la Croix-Rouge Béninoise au plus tard le **Vendredi 18 Décembre 2026 à 12 heures 30 minutes.**

CROIX-ROUGE BENINOISE
SECRETARIAT GENERAL

Association reconnue d'utilité publique (J.O. du 1er Juin 1963) 01 BP 0– 1 Tél. : (229) 95 74 78 82 / Rue 29, Djassin / Porto-Novo / Bénin E-Mail : secretariat.crb@croixrougebenin.org

5. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.**

6. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : **Salle de Conférence de la Croix-Rouge Béninoise, sis à Porto-Novo, Rue 29, Djassin, le Lundi 21 Décembre 2026 à partir de 09 heures 30 minutes.**

NB : LES REPRESENTANTS DES SOUMISSIONNAIRES DOIVENT SE MUNIR D'UNE PROCURATION DELIVREE PAR LE PREMIER RESPONSABLE DE L'ENTREPRISE ET DE LEUR CARTE D'IDENTITE POUR EN AVOIR LA QUALITE.

7. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *quatre-vingt-dix (90)* jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

8. **Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.**

Porto-Novo, le 18 Novembre 2026

CROIX-ROUGE BENINOISE Secrétaire Général

Dr Tranquillin YADOULETON
Secrétaire Général